Image not found or type unknown

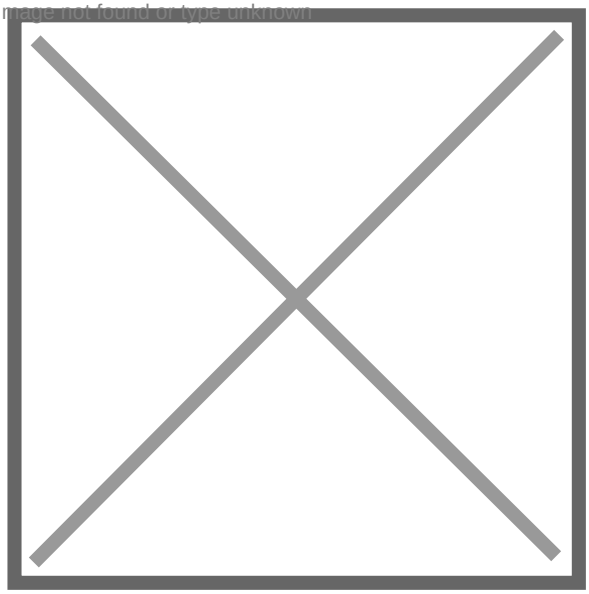

Argent bloqué suite à hypothèque

Par **percot**, le **07/05/2010** à **10:08**

Bonjour,

Mon mari et moi sommes en instance de divorce, nous nous sommes mariés sous le régime de la communauté de biens. En 2004, mon mari a acheté une entreprise et nous avons donc hypothéqué notre maison principale. L'entreprise étant en difficulté, nous avons dû vendre notre maison en 2009 et la totalité de la vente a été récupéré par la banque et, apparemment, versé au capital et donc bloqué.
Ma question est donc la suivante, compte tenu de notre séparation, puis je récupérer ma part sur notre bien vendu et si oui, comment cela se passerait-il ? L'avocat qui s'occupe du divorce me dit que mon mari devrait trouver une autre garantie et me rendre ma part et mon mari me dit que ce n'est pas possible tant que la société ne se porte pas bien et que d'ailleurs, lui-même, ne peut retirer quoi que ce soit.
Merci par avance de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés